

# «Les miliciens Imbonerakure ont un pouvoir exorbitant » Entretien avec **Armel Niyongere**

par Theo Englebert | 16 janvier 2026 | Entretiens

**Armel Niyongere, avocat et défenseur des droits de l'Homme burundais revient sur la crise politique de 2015 au Burundi et la répression aveugle qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui.**

## Épisode 1/4



Donation

La situation intérieure du Burundi suscite une croissante due à un verrouillage sans précédent

de l'espace civique dans le pays, une répression sans limites et une dégradation considérable des conditions économiques, les voix burundaises peinent à trouver un écho. Dans un contexte de tensions sécuritaires et de conflits armés dans la région des Grands Lacs, le risque est grand de voir le récit sur le Burundi être façonné par d'autres.

Président de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture du Burundi (ACAT-Burundi) et secrétaire-général de SOS Torture Burundi, Armel Niyongere fait partie de celles et ceux qui œuvrent depuis des décennies avec constance, rigueur et engagement pour la défense des droits fondamentaux des Burundais et l'accès des victimes à la Justice. Dans ce premier entretien, il revient sur la crise politique de 2015 et la répression qui s'est abattue sur le pays depuis.

**— Est-ce que vous pourriez présenter votre action à nos lecteurs qui ne vous connaîtraient pas ?**

— J'étais d'abord avocat au barreau du Burundi avant d'être radié à cause de mon engagement. Je suis parmi les avocats qui se sont coalisés dans un Collectif des avocats des victimes et parties civiles. Nous avons envoyé plus de 2000 mandats à la Cour pénale internationale. Je suis également membre de la société civile comme président d'une association très ancienne et très dynamique au Burundi, l'Action des chrétiens contre la torture (ACAT-Burundi), spécialisée dans l'observation et le suivi de la situation dans les prisons. Je fais désormais partie de SOS Torture Burundi qui réalise un suivi des violations de droits de l'Homme dans le pays. Nous avons mis en place des réseaux d'observateurs invisibles à l'intérieur du Burundi pour continuer à produire des informations concernant les graves violations qui y sont commises. Toutes ces casquettes me permettent de continuer mon combat depuis l'étranger après ma fuite du pays en 2015.

**— Avec quelles conséquences sur votre situation personnelle ?**

— Tout ça me met en danger parce que l'État m'a toujours considéré, ainsi que mes autres collègues, comme un « ennemi du pays » et m'a mis sous mandat d'arrêt

international. Mais cela ne nous a pas vraiment fait peur et ne nous a pas empêchés de continuer notre lutte. Nous collaborons et participons toujours aux sessions du Conseil des droits de l'Homme et aux groupes de travail des Nations Unies.

Nous sommes dans le viseur des autorités burundaises comme « ennemis du pays », mais nous ne faisons pas de politique, nous nous focalisons seulement sur le respect des droits de l'Homme, et nous continuons de plaider en tant qu'avocat pour une justice objective et pour que tous les auteurs de violations puissent être poursuivis par la justice burundaise ou bien par des juridictions et des mécanismes internationaux. Nous saisissons ces mécanismes régionaux et internationaux parce que la justice burundaise n'a pas de volonté lorsqu'elle n'est pas tout simplement instrumentalisée par le pouvoir en place.

— **Revenons à l'époque où vous quittez le Burundi. Le président Pierre Nkurunziza se présente alors pour un troisième mandat. Cela va plonger le pays dans une grave crise politique. Est-ce que vous pourriez synthétiser pour nos lecteurs ce qu'il s'est passé ?**

— Oui. En 2015, le Président a voulu se présenter pour un troisième mandat en violation de la Constitution ainsi que de l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation [signé en 2000 entre le régime en place à l'époque et l'opposition politique NDLR] qui avait été un instrument d'unité pour les Burundais en les rassemblant pour partager le pouvoir. Pierre Nkurunziza a voulu violer cet accord. La société civile et les partis politiques, y compris des membres du parti présidentiel CNDD-FDD [Conseil national pour la défense de la démocratie — Forces de défense de la démocratie, parti réactionnaire et raciste au pouvoir au Burundi depuis 2005 NDLR], se sont levés pour demander le respect de la Constitution et de l'accord d'Arusha. Nous avions écrit une lettre au président Nkurunziza pour l'interpeller, lui demander de ne pas se présenter pour un troisième mandat et le prévenir que s'il se présentait, il y aurait des manifestations. Donc, le pouvoir était avisé.

Nous avons organisé ces manifestations pacifiques. La police a utilisé une force excessive pour réprimer les manifestants. Ils ont tué. Ils ont utilisé des armes contre des civils qui n'en portaient pas. Et puis, il y a eu beaucoup d'assassinats ciblés visant ceux qui participaient au mouvement. Nous autres leaders de la société civile, nous avons ensuite été poursuivis pour l'organisation de ces manifestations.

— **Dans le sillage des manifestations de 2015, il y a tout de même eu une tentative de coup d'État...**

— Nous, nous avions planifié des manifestations pacifiques et légales. Mais bien sûr, il y a des militaires qui ont voulu prendre le pouvoir par la force en se cachant dans ces manifestations. Mais nous n'étions pas associés et nous n'avions pas les mêmes objectifs. On n'a pas fait de réunions ensemble. De notre côté, nous souhaitions que le président puisse être empêché de se présenter, mais d'une façon pacifique et non violente.

— **Il n'y avait aucune coordination entre la société civile et les militaires ?**

— Jamais. Jamais. Il y avait plutôt des partis politiques de l'opposition qui s'étaient associés entre eux ainsi qu'avec certains membres du parti présidentiel pour s'opposer au troisième mandat de Pierre Nkurunziza. Puis, le pouvoir en place a voulu mettre les politiciens et la société civile dans le même panier que ces militaires. Pour pouvoir dire : « Vous avez voulu renverser le pouvoir, donc vous devriez être poursuivis ! ». Mais il n'y a jamais eu de collusion entre la société civile et des militaires.

— **À quel moment l'espace civique s'est-il refermé de manière décisive au Burundi selon vous ?**

— Après la tentative de coup d'État. Le jour où le pouvoir a déjoué ce complot et repris les choses en main par la répression. C'est cette tentative de coup d'État qui a en réalité ouvert une brèche pour mater et réprimer sans limites.

Les autorités en ont d'abord profité pour envoyer beaucoup de militaires pour attaquer les quartiers dits

« contestataires » de Bujumbura et tuer leurs habitants dont la majorité étaient des Tutsi. Ils les ont réprimés dans le sang. Dans les jours qui ont suivi, ils ont continué en enlevant et en tuant des militaires de l'ancienne armée, les militaires Tutsi. Il y a également des Hutu qui ne voulaient pas vraiment s'associer au programme du CNDD-FDD qui ont été enlevés et tués.

Après ça, le ministre de l'Intérieur de l'époque, Pacal Barandagiye, a radié certaines organisations de la société civile comme l'ACAT, la Ligue Iteka [*la plus ancienne association de défense des droits de l'Homme du pays NDLR*], l'APRODH [*Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues NDLR*], la FOCODE [*Forum pour la conscience et le développement NDLR*]. Même les comptes bancaires de ces organisations ont été gelés ainsi que les comptes de certains de leurs leaders dont je fais partie. Et puis on nous a mis sous mandat d'arrêt international. C'est aussi à ce moment qu'ils ferment les médias. Les militaires ont brûlé les radios privées qui étaient très écoutées par la population, notamment la RPA [*Radio publique africaine, une importante station de radio privée NDLR*] et la radiotélévision Renaissance. Ils voulaient empêcher la population d'écouter les informations crédibles et équilibrées qu'elles diffusaient.

— **À partir de 2015, une organisation paraétatique va prendre de l'importance et jouer un rôle prépondérant dans le pays. Est-ce que vous pouvez expliquer en quelques mots ce que sont les Imbonerakure ?**

— Les Imbonerakure [*« ceux qui voient loin » en Kirundi NDLR*] sont initialement le mouvement de jeunesse du parti au pouvoir, mais ils sortent désormais complètement de cette catégorie. Ils ont été massivement armés à partir de 2015. Parfois, ils portent même des uniformes de l'armée ou de la police. Ils sont protégés par le pouvoir et ils ont beaucoup de force, une force exorbitante. À tel point qu'ils ont pu se permettre d'arrêter et de tuer des militaires de l'ancienne armée. Il y a même des Imbonerakure qui donnent des instructions à des agents administratifs. C'est eux qui dirigent au niveau des collines et des communes.

Les Imbonerakure existaient déjà. Auparavant, ils étaient envoyés avec des militaires burundais pour suivre des formations paramilitaires à l'est du Congo ou bien ils les accompagnaient dans des missions de maintien de la Paix. Et puis ils étaient déjà utilisés dans des opérations de tuerie. Mais après 2015, ils deviennent réellement une force qui joue un rôle paramilitaire, une milice qui porte des uniformes et des armes, tue qui bon lui semble et se situe au-dessus de la loi.

— **Le mouvement social de 2015 échoue et la tentative de coup d'État d'une frange de l'armée est déjouée. Pourtant, la répression n'en reste pas là...**

— Le massacre s'est poursuivi après 2015 parce que les dirigeants et les militaires à la tête de l'État concentraient alors vraiment tout le pouvoir. Ils ont voulu se débarrasser de tous les opposants jusqu'au militants qui, au sein du parti CNDD-FDD, ne soutenaient pas leur ligne. Ils ont alimenté les Imbonerakure pour les aider à tuer les gens dans les collines. Ces derniers avaient des armes et tuaient qui ils voulaient. Tous les opposants étaient dans leur collimateur. Les membres des FNL [Forces nationales de libération, ancien groupe armé issu de la même matrice idéologique que le CNDD-FDD, mais opposé à ce dernier NDLR] qui sont devenus le CNL [Congrès national pour la liberté, principal parti d'opposition burundais dirigé par Agathon Rwasa NDLR] ont été vraiment maltraités par les Imbonerakure.

Il y avait des formations et des parades paramilitaires qui étaient organisées publiquement pour intimider la base de la population. Il y avait beaucoup de disparitions forcées, beaucoup d'exécutions sommaires. Il y avait aussi beaucoup de violences faites aux femmes, c'est-à-dire des violences sexuelles, des viols. Il y avait même des chansons où les Imbonerakure clamaient qu'ils allaient coucher avec les femmes Tutsi, les « engrosser » pour qu'elles fassent naître des Imbonerakure.

Tout ça, c'était la continuité de la répression de la population, mais cette fois au niveau des collines. C'est à ce moment que l'on a documenté beaucoup de cas de violations des droits de l'Homme. Et ça continue aujourd'hui.

Quelqu'un qui ne soutient pas le parti au pouvoir, souvent il est menacé, puis il est tué en toute impunité.

— **Qu'est-ce qui vous conduit à penser que les actions des Inbonerakure ont été encouragées, voire même organisées par l'État ? Quels éléments permettent de conclure qu'il ne s'agit pas d'une multiplication des abus isolés, mais d'une politique systématique ?**

— En fait, on constate que tous ces auteurs de violations sont protégés. Par exemple, lorsqu'un Inbonerakure arrête une personne, puis qu'il la viole s'il s'agit d'une femme et que, ensuite, il la tue, et bien il n'est pas poursuivi. Même s'il y a beaucoup, beaucoup de plaintes concernant un même individu pour ce type méfaits, il n'est pas poursuivi. Il y a vraiment peu de cas où les personnes sont arrêtées. Et même lorsque cela arrive, l'individu est libéré quelques heures après.

Laissez-moi vous donner un autre exemple. Lorsqu'un officier de police judiciaire raconte qu'il y a une personne en prison qui a été malmenée, voire torturé par les Inbonerakure qui lui ont infligé beaucoup de blessures et que la police ne peut pas convoquer les auteurs de ces sévices pour procéder à leur audition et les poursuivre. Alors on peut considérer que les Imbonerakure sont protégés. Cela montre qu'il y a une complicité.

— **Les disparitions forcées et les détentions arbitraires continuent ?**

— Oui, ça continue. Mais ils ont changé de stratégie. Maintenant, ils s'en prennent aux gens un par un. Une personne est arrêtée par une voiture aux vitres fumées et puis on ne la retrouvera jamais. Nous continuons de documenter beaucoup de violations de ce type.

C'est pour toutes ces raisons que nous produisons **des rapports** avons saisi les mécanismes des Nations Unies, y compris la Cour pénale internationale. Tout ce qu'il s'est passé en 2015 ne devrait pas passer inaperçu et ne devrait pas être oublié.

À suivre...

par Theo Englebert  
16/01/2026 | Entretiens

### Méthodologie:

Les entretiens publiés sur African Facts sont recueillis par nos contributeurs et font l'objet d'un travail de vérification aussi rigoureux que possible de la part des membres de la rédaction. L'authenticité des propos et des informations rapportées est contrôlée par African Facts. Les contenus sont replacés dans leur contexte afin de garantir une compréhension fidèle et équilibrée. Les opinions exprimées restent de la seule responsabilité des personnes interrogées et/ou de l'auteur, et ne reflètent pas nécessairement la position d'African Facts.

## Une nouvelle source d'informations fiables

Sur le continent africain, de nombreux conflits sont aujourd'hui mal compris en raison du manque, voire parfois de l'absence de sources d'informations indépendantes, factuelles et facilement accessibles. Cette carence informationnelle constitue à nos yeux un vide inquiétant et dangereux qui permet aux narrations fallacieuses, aux chiffres fantaisistes, aux fausses nouvelles et aux discours de haine de prospérer. C'est ce vide propice à la désinformation qu'African Facts se donne pour mission de combler.

À propos de nous